

Sciences pour
la communication

Subjonctif, gérondif et participe présent en français

Une pragmatique de la dépendance verbale

Alain Rihs

Peter Lang

Sciences pour
la communication

Subjonctif, gérondif et participe présent en français

Une pragmatique de la dépendance verbale

Alain Rihs

Peter Lang

Introduction

1. Double prédication et calcul du sens

Dans ce travail, nous tenterons de caractériser le type de représentation que génèrent les formes verbales non autonomes du français. Le gérondif, le participe présent et le subjonctif retiendront notre intérêt.

Une forme verbale non autonome a pour propriété fondamentale de ne pas pouvoir servir comme flexion d'une proposition indépendante ; elle apparaît ainsi exclusivement dans une subordonnée, et forme avec une prédication principale subordonnante une proposition complexe. Or, la non-autonomie syntaxique s'accompagne systématiquement d'une non-autonomie d'ordre représentationnel : la forme non autonome est indéterminée du point de vue temporel, et c'est seulement dans le cadre d'une mise en relation avec la principale qu'elle acquiert les coordonnées qui lui font défaut *a priori* et qui sont nécessaires à l'établissement d'un sens propositionnel. Cette sujétion représentationnelle s'observe, par exemple, dans les énoncés suivants :

- (1a) Paul croisa Marie en faisant son jogging.
- (1b) En rentrant chez lui, Paul se sert un whisky.
- (2a) Sautant par la fenêtre, il retomba sur ses pieds.
- (2b) Contemplant l'océan, Paul pense à Marie.
- (3a) Je fus surpris qu'elle soit là.
- (3b) Je suis content qu'elle soit là.

Ces exemples montrent que c'est sur la base du temps verbal du prédicat principal que la référence temporelle du procès subordonné est calculée : en (1a), (2a) et (3a), la prédication non autonome est associée à une prédication principale au passé simple, et le procès subordonné fait l'objet d'un ancrage temporel dans le passé ; en (1b), (2b) et (3b), la prédication non autonome est associée à une prédication principale au présent, et le procès est conçu comme concomitant au moment de l'énonciation.

Toutefois, si la localisation du procès subordonné nécessite une prise en considération de la référence temporelle du procès principal, la détermination d'un intervalle temporel précis semble également procéder

d'indications interprétatives fournies par la forme non autonome elle-même. Par exemple, si l'on considère les énoncés (1a) à (2b), on constate qu'un procès dénoté par une forme en *-ant* se situe à distance immédiate du procès principal ou se déroule en même temps que lui ; ainsi, soit les procès en jeu sont exactement contigus, soit ils sont carrément simultanés. Or, cet effet de rapprochement des intervalles temporels n'est pas à mettre au crédit de la flexion du verbe principal, mais bien à celui de la forme non autonome¹. Quant au positionnement exact du procès subordonné par rapport au procès principal, on voit qu'il dépend éminemment du sens du prédicat auquel la forme non autonome s'applique et de la relation qu'il entretient préférentiellement avec la prédication principale ; ainsi, suivant la représentation la plus commune, *rentrer chez soi* et *se servir un whisky*, de même que *sauter par la fenêtre* et *retomber sur ses pieds*, sont des événements qui se suivent, alors que *croiser Marie* et *faire son jogging*, de même que *contempler l'océan* et *penser à Marie*, sont des procès simultanés – ils répondent en tout cas favorablement à une lecture sous forme de simultanéité. L'intervalle de référence du procès subordonné est donc (aussi) positionné en fonction du matériel conceptuel représenté dans l'énoncé.

Quant au subjonctif, s'il désigne dans les deux exemples choisis un état de choses réalisé, à propos duquel le locuteur porte un jugement appréciatif, il peut très bien dénoter aussi un état de choses virtuel, comme dans *je voulais qu'elle vienne* ; dans ce cas-là, les conditions d'emploi du prédicat enchâssant *vouloir*, qui demande un complément virtuel, l'emportent sur son temps verbal : l'état de choses au subjonctif est dépourvu de toute référence temporelle, et ce en dépit du fait que le prédicat enchâssant bénéficie d'une localisation dans le temps.

Sans entrer pour l'instant dans plus de détails, on constate déjà que l'investigation à mener porte sur trois objets distincts. Premièrement, il faut chercher à identifier les paramètres fournis par la prédication principale qui entrent dans le calcul du sens de la prédication subordonnée ; en d'autres termes, il faut chercher à déterminer quelles données disponibles dans la prédication principale sont retenues et exploitées par le destinataire, dans son entreprise d'élaboration d'un sens complet pour la subordonnée. Deuxièmement, il faut caractériser l'influence exacte qu'exerce la prédication subordonnée sur la représentation formée à partir de l'association inter-prédicative ; en somme, il faut chercher à identifier le gain interprétatif associé spécifiquement au traitement de la subordonnée dans la représenta-

1 Les différences entre les contraintes interprétatives du gérondif et du participe présent seront abondamment discutées par la suite.